



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté N° 2020-01/MNC portant modification de la composition du conseil
de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale,
Vu l'ordonnance n°96-1122 du 20 décembre 1996 modifiée,
Vu l'arrêté ministériel n° 2017-01/MNC du 26 décembre 2017, modifié, portant
nomination des membres du conseil de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte,
Vu la désignation formulée par le MEDEF en date du 5 février 2020.

A R R E T E

Article 1 : L'arrêté ministériel du 26 décembre 2017 susvisé portant nomination des
membres du conseil de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte est modifié comme
suit :

- En tant que représentants des employeurs :

*Sur désignation du MEDEF
(Mouvement des entreprises de France Mayotte)*

Titulaires

M. Michel CAUSSE, en remplacement de M. Norbert MARTINEZ
M. Fabrice RABRET, en remplacement de M. David NAGARD

Suppléant

M Farid ELLOUZ, en remplacement de M. Fabrice RABRET.

Article 2 : La cheffe d'antenne de Saint-Denis de La Réunion de la Mission Nationale
de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution
du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de
Mayotte.

Fait à Saint-Denis, le 16 novembre 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation,
La cheffe d'antenne de Saint-Denis de La
Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale,

Valérie SCELO